

CAMP ARBITRE

Tu aimes le basket,
Tu veux plus de responsabilités,
Alors prends ton sifflet et fonce !

*Etre licencié, ce n'est pas seulement jouer
Mets à profit ta connaissance du basket
Tu es le mieux placé pour analyser le jeu*



N'HESITE PAS A ARBITRER POUR TON CLUB

*Arbitrer permet de mieux jouer
Ce n'est pas avoir le rôle du « gendarme » mais celui du juge
Ainsi garder une dimension pédagogique*

Agé de 15 à 18 ans,

Viens participer au Camp d'été 2010 du 4 au 10 Juillet

Une formation dispensée par des Cadres d'Etat Brevetés qualifiés, compétents et expérimentés, dans une ambiance conviviale

Ils t'accompagneront pour :

- Maîtriser progressivement les règles
- Adopter les bons comportements
- Améliorer ta vision du jeu
- Franchir des paliers

C'EST A TOI DE DECIDER

Le Centre d'Entraînement se trouve :

Comité des Landes de Basket

7, Impasse du Carboué 40000 MONT-DE-MARSAN

- Sportif, organisation : Laurent BEAUMES
Tel : 05 58 75 88 11
- Financier, administratif : Fabienne DULIN
Tel : 05 58 75 81 99

Mail : secretariat@basket40.com

Les arbitres font respecter les règles mais font également partie intégrante des rencontres, grâce à une bonne communication avec les joueurs
Sans eux, il n'y a plus de sport



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à Centre d'Entraînement de Basketball

7 impasse du Carboué – BP 67 – 40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex

Tel : 05 58 75 88 11 - Fax : 05 58 75 61 17

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code Postal _____

Tél _____

Sexe

M		F	
---	--	---	--

 Taille _____

Club _____

Date naissance _____

Mail _____

Aucune inscription ne sera prise sans le chèque d'acompte, ni par téléphone

Je souhaite participer au Camp Arbitre du 4 au 10 Juillet 2010

Ci-joint le règlement avec chèque pour acompte de 95€, à l'ordre du Comité des Landes de Basketball. Le solde sera à régler en 3 fois 75€.

Camp d'entraînement agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
Habilité pour accepter les chèques-vacances – Bons CAF (soumis à conditions de ressources, pour les enfants de moins de 12 ans). Participation des Comités d'Entreprise- Aides du Conseil Général (soumis à conditions de ressources)